

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article4256>

Les pôles doperont l'emploi des cadres en 2010

- Intelligence économique -



Date de mise en ligne : samedi 21 avril 2007

Spyworld Actu

Près de 800 000 emplois cadres devraient être créés entre 2006 et 2015, les pôles de compétitivité contribuant à hauteur de 30 % à ce total.

AUJOURD'HUI, trois régions - Île-de-France, Rhône-Alpes et Paca - concentrent plus de la moitié des cadres français, 53 % exactement. La création des pôles de compétitivité peut-elle chambouler cet ordre établi et créer des postes de cadre qui n'auraient pas existé sans cela ? C'est à ces questions que tente de répondre l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), dans une étude publiée cette semaine.

À l'horizon 2010, selon l'étude réalisée en Paca, « l'impact des pôles sera faible ». Les postes créés seront surtout des emplois d'interface, de gouvernance, ou encore des emplois techniques directement liés aux projets des pôles. Les projets labellisés « donnent lieu à des activités soumises à des phases de développement plus ou moins longues » (de trois à huit ans), souligne l'Apec. Dans cette perspective, le classement des régions en matière d'emploi des cadres ne sera pas modifié.

C'est ensuite que les choses peuvent évoluer, « une fois les projets parvenus à un stade suffisant de développement ». Entre 2010 et 2015, quand la synergie entre les entreprises, les laboratoires et les centres de formation créeront de nouveaux besoins, l'effet des pôles de compétitivité « sera loin d'être nul » et se fera ressentir dans toutes les régions.

500 000 postes en cinq ans

Selon un scénario que l'Apec qualifie d'« optimiste » - qui dépend d'éléments à la fois internationaux, nationaux et régionaux et exclut l'hypothèse d'une hausse brutale des prix du foncier d'entreprise dans les régions où les pôles se sont installés -, près de 500 000 emplois cadres devraient être créés au cours de ces cinq ans. Les pôles devraient être à l'origine de 30 % d'entre eux.

Pays de la Loire, Poitou-Charente, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Île-de-France seraient alors les régions dont les taux de croissance annuelle de l'emploi cadre demeureront les plus élevés. Même si l'Île-de-France est relativement « moins engagée » que d'autres régions dans les pôles de compétitivité, c'est elle qui reste en tête des emplois créés, avec 180 000 emplois cadres, sur les cinq ans. Près de 40 % du total de ce qui devrait être créé en France !

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/economie/200...>